

Compte rendu du Conseil d'école de Saillans N°2 du 29/03/2021 (visioconférence).

Présents

Enseignantes :

Elémentaire : BOUTET MARTIN Sylvie (directrice, CE2/CM1), GIRAIN Muriel (CE1), PUENTE Sarah (CM2), THOMAS Soazig (mi-temps CP/CE1), PONTON Betty (CM1)

Maternelle : ALCAMO Catherine (directrice, TPS /PS/MS/GS), MIGHELI Joëlle (PS/MS/GS), MIGHELI Maurice (TPS/PS/GS)

Parents délégués : BOILLOZ Mickaël (CM2), Joël SKUBICH (CE1), Raphaële SELLIER (CE2 + représentant P'tites canailles), Céline KERR (CP), Olivier GARCIA (maternelle).

Elus : BROCARD François (Maire), BALDERANIS Dominique (1^{ère} adjointe au Maire de Saillans et Présidente du SIVU), BONNOT Patricia (élue Saillans), FLANDRIN Marie-Christine et CHANVILLARD (élues mairie Espenel), GOUIRAND Galadrielle (élue Mairie d'Aubenasson)

Associations : SELLIER Raphaële (« Petites Canailles »)

Périscolaire / Cantine : Sylvie ROUX, responsable des services

Excusés : MISIURNY Olivier (IEN), GRAMOND-PONCET Annick et ACKER Amélie (ATSEM), LECAPELAIN Marion (enseignante CP/CE1), MARTINEZ Camille (quart temps CE2/CM1), Virginie LARCHER (parent déléguée CM1), ZANOLI Sonia (parent déléguée CE2) , Raphaël DIAZ (parent délégué maternelle), Raphaël DOMENACH (parent délégué maternelle), Guilhem COLLIN (parent délégué maternelle), Roger Allemand (Maire Véronne).

Le Conseil d'Ecoles débute vers 18h40 en visioconférence, les différents membres se sont organisés pour suivre cette réunion et ne pas être trop nombreux à se connecter. Betty PONTON, enseignante, rédige le compte rendu.

1) Effectifs prévisionnels rentrée 2021

• ECOLE ELEMENTAIRE

Cette année scolaire les effectifs sont de 106 élèves (2020 – 2021) répartis sur 5 classes. 117 élèves sont prévus en 2021-2022 :

CP = 24 élèves

CE1/CE2 = 16 + 7 = 23 élèves

CE2 = 24 élèves

CM1/CM2 = 15 cm1 + 7 cm2 = 22 élèves

CM2 = 24 élèves

Ces effectifs sont provisoires, ils peuvent encore évoluer.

• ECOLE MATERNELLE.

65 élèves prévus l'année prochaine = TPS : 8 / PS : 22 / MS : 20 / GS : 15

Il reste des incertitudes sur les TPS et PS car on ne sait pas si tous vont venir sur l'école de Saillans.

Les parents délégués demandent aux directrices comment sont effectuées les répartitions des élèves dans les classes ?

En élémentaire, les groupes classes seront décidés en fonction de plusieurs critères : hétérogénéité, affinités, critères pédagogiques ... L'objectif étant de faire des groupes qui fonctionnent suivant ce que l'on connaît de chaque enfant.

En maternelle : Joelle Migheli part à la retraite, un enseignant va être nommé sur son poste en juin, à l'issue du mouvement. Les élèves vont être à nouveau répartis dans les 3 classes, en essayant de laisser le plus possible les élèves avec leurs enseignants.

Pour rappel, Joelle Migheli n'ayant pas beaucoup d'heures d'Atsem, il y a peu de PS dans sa classe cette année. L'année prochaine, il y aura une nouvelle répartition plus satisfaisante pour tous.

2) Point sur la sécurité (PPMS/Vigipirate) et le cadre sanitaire

Concernant les 2 écoles : PPMS exercice intrusion / Vigipirate

Le Premier Ministre a récemment réévalué la posture VIGIPIRATE en plaçant l'ensemble du territoire national au niveau « **sécurité renforcée-risque attentat** ». Ce niveau d'alerte atteste d'une menace durablement élevée, mais moindre qu'à la fin d'année 2020. La sécurité des bâtiments publics, dont les écoles et les établissements scolaires, reste prioritaire.

Dans ce cadre, nous avons réalisé un exercice « attentat-intrusion » qui s'est bien déroulé. Des améliorations sont à apporter pour ce qui concerne l'occultation des fenêtres et le signal d'alarme (actuellement coups de sifflets mais c'est assez peu efficace).

Pour ce qui concerne les sorties aux abords des écoles, la restriction est levée. Nous pouvons donc sortir à nouveau sans réserve.

Pour ce qui concerne l'exercice d'évacuation incendie, tout est opérationnel, les enfants sont très réactifs et se regroupent dans le calme.

Cadre sanitaire :

Nous ne sommes pas encore concernés par la campagne de tests salivaires, nous n'avons pas d'information concernant nos écoles. De toute façon, ces tests ne se feront qu'avec l'autorisation préalable des parents. Les masques niveau 1 sont obligatoires depuis le retour des vacances. Avec les beaux jours davantage de sorties sont prévues toujours dans le respect du protocole sanitaire.

Sécurité (entrées / sorties) :

Il a été constaté des difficultés au niveau de la fermeture des portes : les enseignants ferment à 8h40 le matin, et 14h l'après-midi. Mais il y a des retardataires qui en sortant de la maternelle oublient de refermer la porte qui reste donc grande ouverte (côté place Maurice Faure). Un panneau va

être mis pour demander aux parents de vérifier la fermeture de la porte en sortant (la porte est vieille est lourde). Nous demandons aux parents concernés par les retards de faire un effort pour arriver à l'heure.

3) Point sur les projets en cours

Les 2 écoles :

- **INTERVENTIONS DE JEREMIE / FORUM**

Initiation à la programmation (GS et cycle 2) + prévention internet cycle 3

- **POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHEQUE**

1 bac de livres par classe en utilisation libre en classe

- **PLANTATION D'ARBRES DANS LE CADRE DU PROJET BIOVALLEE**

Environ 2000 arbres ont été plantés dans la vallée dont 8 par les classes de maternelle, CE1 et CM2 à Tourtoiron (ombrage du parking en bord de Drôme).

- **PROJET NUMERIQUE** : dotation pour la maternelle cette année de 3 tablettes supplémentaires + poste fixe pour la direction. Pour l'élémentaire : projet pour 2022 / équipement pour chaque classe d'un vidéo-projecteur + 1 ordinateur portable + 1 tablette fonctionnant avec borne wi-fi avec interrupteur avec un financement intéressant.

Maternelle :

- Jardinage (jardinières à roulettes), végétalisation de la cour cette année et encore l'année prochaine

- Travaux cet été pour refaire l'entrée de l'école (indépendante de l'élémentaire) et avec un accès direct dans le couloir, un grand placard, et une salle de sieste fixe avec des lits installés.

- Sorties de fin d'année à définir selon le contexte, en lien avec la nature si possible.

Elémentaire :

- SPORT :
En 5^e période, tous les enfants de l'élémentaire, iront au stade une après-midi par semaine (6 séances). Classe par classe, ils feront du des jeux en lien avec le Rugby, interventions prévues avec Louis GUICHARD (intervenant agréé Rugby Crest/Die) - activités qui seront adaptées au contexte sanitaire (pas de contact).
- Classe de mer reportée à l'année prochaine : du 13 au 17 juin 2022 et qui concernera 1 classe supplémentaire (CE1/CE2).
- CP/CE1 : fête du 100^{ème} jour d'école (on compte tous les jours de classe) et sortie à définir en fonction du cadre sanitaire
- CE1 : festival du court métrage sur le thème de la solidarité = visionner 3 courts métrages (Russe, Anglais et Polonais), compréhension des images et du thème, et vote des enfants sur leur court métrage préféré
- CE2/CM1 et CM1 : Course d'Oriente au stade pendant deux jeudis, faisant suite à 4 séances de CO à l'école (cours, city et jardin d'enfants) + sortie au stade Raphaël POIREE prévue le 27 mai. Transport en bus de 490 euros qui sera pris en charge par la mairie, merci.
- CM2 : vélo (plusieurs jours de vélo avec le vélo club) + rando pour baliser un sentier et mettre des panneaux sur les arbres + championnat de la lecture + jardinage dans la cour de l'école (fruits et légumes) + venue du principal du collège Revesz-long pour présentation du collège de secteur.

Travaux côté élémentaire

- **AMENAGEMENT DES COURS (clôture parc)**

Une clôture provisoire a été aménagée dans la partie haute du jardin d'enfants avec un portillon qui est fermé pendant le temps scolaire (de 9h à 16h). Cet aménagement permet aux villageois de pouvoir accéder à la partie basse du jardin d'enfants (jeux + compost) – Un grand merci aux services techniques pour leur efficacité et leur réactivité.

Le portillon du jardin d'enfants est fermé de 9h à 16h uniquement les jours de classe.

Cette barrière sera enlevée pour les vacances d'été.

4) Questions diverses.

Les parents délégués remercient les enseignants pour l'ensemble de ces projets.

- Des parents se demandent s'il y a un projet en primaire de végétalisation de la cour ?

Mme BOUTET-MARTIN répond que des aménagements vont avoir lieu en lien avec le projet de la maison de l'enfance, qui va voir le jour bientôt. La réflexion sur la végétalisation de la cour de la primaire se fera dans la globalité de ce projet qui aura un impact sur l'école (projet de déplacer l'entrée côté jardin d'enfants). Il est toutefois possible de travailler sur la végétalisation du mur qui a commencé côté maternelle.

Mme BALDERANIS ajoute que les travaux pour la crèche (maison de l'enfance) devraient démarrer l'année prochaine. Le revêtement de la cour ne pourra pas être enlevé, à cause du réseau pluvial. Mais une réflexion sera menée afin d'amener un peu de verdure dans la cour dès l'année prochaine (2021-2022).

Une rencontre entre les directrices d'écoles, la mairie et les parents délégués a été convenue pour discuter du projet de végétalisation des cours de récréation dans le projet global d'aménagement qui est en cours par la Mairie.

- Les parents délégués demandent des informations sur la pratique des activités sportives dans l'école

Mme BOUTET-MARTIN informe que du sport se fait dans chaque classe, dans le respect des gestes barrières. Ce sont des activités de faible intensité (avec le masque) ou activités plus intenses sans le masque si les distances sont respectées (2 à 3 m entre les élèves) : de la danse, de la course d'orientation, des jeux collectifs avec balle, randonnées, vélo en fonction des classes. L'horaire d'EPS est réalisé chaque semaine ou peut être regroupé en fonction de l'organisation de chaque enseignant.

Les parents délégués se disent rassurés que la plupart des classes pratiquent une activité sportive hebdomadaire, mais ils réitérent le mécontentement de certains parents face au fait que du sport ne soit pas fait régulièrement dans toutes les classes. Selon eux, l'annualisation n'est pas satisfaisante si cela signifie qu'il n'y a aucune activité sportive pendant certaines périodes. Une adaptabilité des activités face au COVID étant possible dans les autres classes, toutes les classes devraient donc être en mesure de s'adapter.

Mme GIRAIN rappelle que les structures sportives qui jouxtent l'école ne permettent pas d'avoir suffisamment d'espace pour éloigner les enfants et que nous ne pouvons pas utiliser la salle de motricité de maternelle dans le cadre sanitaire actuel. Or, cet espace était très utilisé par l'élémentaire pendant les périodes hivernales. La commune n'a pas de gymnase.

- Question des Petites Canailles sur les financements des projets par la commune en lien avec l'augmentation des effectifs :

Mme BOUTET-MARTIN précise que les financements provenant de la commune de Saillans concernent la chorale et la classe de mer. Mme

BALDERANIS ajoute, concernant les effectifs qui augmentent, que la mairie ne peut pas, pour l'instant, dire si le budget sera augmenté. Ce point sera discuté en conseil municipal. L'argent qui n'a pas été alloué finalement cette année ne sera pas redistribué en totalité l'année prochaine, car la commune a aussi eu des frais supplémentaires liés au COVID. Toutefois, une somme correspondant à la participation à la chorale (environ 2000€) pourra être sollicitée pour la prise en charge des transports pour les sorties de fin d'année. Une réunion entre la mairie et l'association des Petites Canailles est à fixer.

Les enseignants et les Petites Canailles se rencontreront en fin d'année afin de budgétiser les projets pour l'année suivante.

Mme FLANDRIN demande si dans le cadre de la Chorale un partenariat avec le CMR (Conservatoire Musique Rural) est envisagé. Mme ALCAMO répond qu'il n'y a pas de partenariat avec les CMR et que pour le moment, les intervenants sont sollicités indépendamment.

La séance est levée à 20h.

La secrétaire :

Mme PONTON Betty



Les co-présidentes :

Mmes BOUTET-MARTIN Sylvie
et ALCAMO Catherine

